

NAO 2025 : ÉCOUTEZ VOS EMPLOYES !

Marseille, le 07 janvier 2025

Au 1^{er} janvier ce qui change :

- Assurance habitation : les primes devraient augmenter de 8% à 10%
- Assurance auto : Augmentation entre 4% et 6%
- Assurance santé : augmentation entre 4.5% à 8.5%
- Loyers : Augmentation moyenne entre 3.5% ET 4%
- Timbres : les prix augmenteront en moyenne de 6.8%...

(Liste non exhaustive)

A l'attention de Madame Fabresse, Monsieur Dharcourt,

La CEPAC, fière de ses résultats et de son rôle dans le tissu économique régional, ne peut ignorer les difficultés que rencontrent ses employés au quotidien. D'autant que vous nous avez félicités !!

Les femmes et les hommes qui s'engagent chaque jour pour nos clients méritent une reconnaissance réelle.

Alors que la NAO 2025 approche, nous demandons une écoute attentive et des réponses concrètes :

- Des augmentations de salaire en phase avec l'inflation et le coût de la vie
- Une Prime de partage de la valeur
- De meilleures conditions de travail pour préserver notre santé et notre engagement
- Le rétablissement du télétravail en agence ?

Les employés de la CEPAC ne demandent pas l'impossible, mais simplement une NAO 2025 qui reflète leur valeur et leur contribution.

Madame Fabresse, Monsieur Dharcourt, il est temps de répondre à l'appel du terrain. **La force de la CEPAC, c'est nous.**



REJOIGNEZ-NOUS ET ENSEMBLE, FAISONS LA DIFFÉRENCE !

Contact SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Provence Alpes Corse
9, boulevard Louvain 13008 Marseille

Tél. 06 89 08 36 29
sudcepac@sudbpce.com
www.facebook.com/SUDCEPAC

